

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 2 (1861), p. 249-257

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1861\\_\\_2\\_249\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1861__2_249_0)

© Société de statistique de Paris, 1861, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

---

### PREMIÈRE PARTIE. — TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

---

#### I.

##### *Procès-verbal de la séance du 2 octobre 1861.*

Le 2 octobre 1861, la Société s'est réunie sous la présidence de M. Wolowski, membre de l'Institut, puis de M. Dufau.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté par la Société, tel qu'il a été inséré au numéro d'août du Journal de la Société.

M. le secrétaire donne lecture des lettres par lesquelles les correspondants étrangers nommés par la Société la remercient de l'honneur qui leur a été fait.

L'une de ces lettres attire particulièrement l'attention de la Société; c'est celle par laquelle l'illustre professeur d'économie politique à l'université d'Heidelberg, M. Rau, exprime son avis sur les rapports qui existent ou doivent exister entre l'économie politique et la statistique. Elle décide que le passage ci-après de cette lettre sera inséré à son procès-verbal.

«.... On ne peut étudier avec fruit l'économie politique sans le concours de la statistique, c'est-à-dire sans lui emprunter les données qu'elle a réunies. Ces deux sciences sont même si intimement liées, elles se touchent par un si grand nombre de points, qu'il est quelquefois difficile d'établir entre elles une ligne de démarcation bien précise. La connaissance exacte des faits acquiert une valeur considérable, et devient, pour l'observateur, l'objet d'une vive et profonde jouissance, lorsqu'il parvient à en déterminer les causes et à trouver les lois qui les régissent. Les rapports entre les deux sciences sont réciproques, en ce sens qu'elles se rendent mutuellement des services en quelque sorte indispensables. En effet, si la statistique fournit à l'économie politique les matériaux dont elle ne peut se passer, à son tour, celle-ci lui donne d'utiles directions. Elle lui indique notamment les problèmes à résoudre, les lacunes à remplir dans les faits déjà recueillis; elle lui trace la voie qui devra la conduire à la découverte de vérités encore inconnues. Pour citer quelques exemples, elle lui demande de rechercher jusqu'à quel degré il faut accepter le fait de la dépréciation des métaux précieux depuis 1848; quelle est la somme des capitaux mobiliers et immobiliers, de la production sous toutes ses formes, du revenu brut et net des différents pays. Sans doute, nous possédons des évaluations sur ces divers points, évaluations dues à des savants fort estimables; mais il est permis de douter de leur parfaite exactitude.

« Par le fait de leur étroite connexité, de leur extrême intimité, les deux sciences marchent parallèlement et du même pas dans la voie du progrès. J'en citerai un exemple. Depuis que l'économie politique a étudié les graves intérêts engagés dans la question du morcellement de la propriété, la statistique a senti le besoin de recueillir des données sur le nombre et la dimension des fermes dans chaque pays. Elle s'est ainsi enrichie d'une série de faits nouveaux, qui me permettent d'insérer dans chaque édition nouvelle de mon *Traité d'économie politique*, des observations du plus grand intérêt.

« Comme toute œuvre de l'esprit humain, la statistique a ses écueils et ses abus. C'est ainsi que nous voyons quelquefois les partisans d'opinions diamétralement opposées, non-seulement s'appuyer sur des données statistiques, mais encore, chose plus extraordinaire, invoquer les mêmes faits, comme si la vérité n'était pas essentiellement *une*. Pour se soustraire à des interprétations si diverses, si opposées, et qui affectent si profondément la confiance qu'elle doit inspirer, il importe que la statistique éclaire et assure sa marche; qu'elle se critique elle-même avec le plus grand soin; que ses observations soient faites avec une exactitude scrupuleuse, et qu'elle se mette ainsi en mesure d'en déterminer nettement le sens.

« Un économiste distingué, que la France a perdu en 1854, Adolphe Blanqui, confessant une erreur devant l'Académie des sciences morales et politiques, déclara qu'il s'abstiendrait désormais de toute application de faits statistiques. Il eût mieux valu promettre, pour l'avenir, plus de circonspection et de saine critique!... »

M. le secrétaire informe l'assemblée du décès de l'un de ses membres correspondants, M. Jean Ackerdijck, ancien professeur d'économie politique à l'université d'Utrecht (Pays-Bas), président de la commission centrale de statistique de La Haye. Elle décide que le vif sentiment de regret que lui fait éprouver cette perte douloureuse sera mentionné au procès-verbal de la séance.

Conformément au règlement, elle ajourne à sa prochaine réunion son vote sur la candidature au titre de membre titulaire de la Société, de M. Charles Natte, propriétaire à Marseille.

Les publications dont les titres suivent ont été adressées à la Société depuis sa dernière réunion :

Par M. le docteur Engel, directeur du Bureau de statistique de Prusse, les n<sup>os</sup> 2 à 12 du journal publié par ce bureau.

Par M. O. Hübner, directeur des archives centrales de statistique de Berlin, un exemplaire d'une brochure sur la réduction du droit de douane qui frappe, à leur entrée dans le Zollverein, les tissus étrangers.

Par M. le baron de Czernig, directeur de la statistique administrative en Autriche, un exemplaire du travail qu'il vient de publier officiellement sous le titre de *Abrégé statistique de l'Autriche*.

Par M. Heuschling, directeur du bureau central de statistique de Belgique : 1<sup>o</sup> Le tome V des documents statistiques publiés par le ministère de l'intérieur; 2<sup>o</sup> un volume contenant les résultats du *census* belge de 1856.

Par M. de Hermann, conseiller d'État, directeur du bureau de statistique de Bavière, un exemplaire complet des publications de ce bureau.

Par M. Legoyt, au nom de S. Exc. M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, le 2<sup>e</sup> et dernier volume de la nouvelle Statistique agricole.

Par M. Fonblanque, chef du département statistique au *Board of Trade*, un exemplaire du compte rendu du commerce extérieur de l'Angleterre en 1860.

Par M. Villermé, membre de l'Institut, président d'honneur de la Société, un exemplaire d'un mémoire dont il a donné lecture à l'Institut *sur les âges respectifs des époux dans les mariages*.

En annonçant l'envoi de ces divers ouvrages, M. le secrétaire rappelle MM. le docteur Engel, O. Hübner, baron de Czernig, Heuschling, de Hermann et Fonblanque appartiennent à la Société comme membres correspondants.

M. Jules Serret, avocat à Agen, membre de la Société, l'informe qu'il a proposé au congrès scientifique, récemment réuni à Bordeaux, la création, dans cette ville, d'une chaire d'économie politique et de statistique, et que cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

Sur la proposition de M. le président, l'assemblée décide que des remerciements seront adressés à M. Jules Serret pour ce témoignage de son dévouement aux études statistiques.

A la suite de ces communications, M. le président (M. Wolowski) prend la parole en ces termes : « Messieurs, conformément à notre règlement, vous deviez, à l'expiration de la première année de l'existence de la Société, c'est-à-dire dans les premiers jours de juillet, entendre l'exposé de sa situation morale et financière et procéder au renouvellement des membres de votre bureau. Mais, en décidant, dans votre réunion du 5 juin dernier, que vous vous ajourneriez au 3 de ce mois, vous avez implicitement prorogé nos pouvoirs jusqu'à cette date. La plupart de nos collègues se trouvant encore à la campagne, je viens aujourd'hui vous demander de vouloir bien ajourner de nouveau les élections que vous êtes appelés à faire, et qui ne peuvent évidemment avoir toute leur valeur que s'il y est procédé par une assemblée aussi nombreuse que possible. Je proposerai de les renvoyer à notre réunion de décembre, époque à laquelle tous nos collègues de Paris seront certainement de retour dans cette ville. En attendant, si vous n'y voyez aucun inconvénient, il sera donné lecture, dès à présent, des rapports préparés par MM. le trésorier et le secrétaire perpétuel de la Société. »

Cette double proposition ayant été agréée, M. le D<sup>r</sup> Lehir, trésorier, donne lecture d'un exposé de la situation financière de la Société. Cet exposé est divisé en deux parties. La première comprend l'analyse des recettes et des dépenses du 1<sup>er</sup> juillet 1860 au 30 juin 1861, c'est-à-dire pour le premier exercice expiré; la seconde, le compte de caisse jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre.

M. le secrétaire perpétuel prend ensuite la parole et lit le rapport qui suit :

« Messieurs, la *Société de Statistique de Paris* compte aujourd'hui seize mois d'existence. Quoique très-voisine encore de son berceau, je me crois autorisé à dire qu'elle a donné tous les signes d'une énergique vitalité. Ses discussions ont été remarquées; les lumières qu'elles ont répandues sur de graves questions, particulièrement sur des questions de statistique humaine, ont appelé l'attention. Votre bureau a recueilli, en outre, de nombreux témoignages de satisfaction, qu'il se plaît à croire sincères, pour la variété et l'intérêt des documents publiés dans son recueil. Ces témoignages lui sont venus de la France et de l'étranger, et il pourrait mettre sous vos yeux des lettres d'hommes éminents qui veulent bien lui écrire que nous avons pris, dès notre début, une place considérable parmi les associations savantes de

l'Europe. En faisant, dans ces manifestations d'estime, une grande part à l'amitié ou à la simple politesse, il a lieu de penser qu'elles ne lui sont pas dues entièrement. Il en trouve, au besoin, la preuve dans ce double fait, que nos articles sont reproduits à l'étranger, et que notre Recueil a déjà été l'objet d'un nombre de souscriptions véritablement satisfaisant, surtout quand on songe qu'il n'a encore reçu d'autre publicité que celle du *Journal de la Librairie*. A la fin de juin dernier, c'est-à-dire à l'expiration de la première année de notre existence, nous comptons déjà 104 abonnés en dehors des sociétaires. J'ai le regret d'être obligé de dire qu'à l'exception des souscriptions des ministères dont je vais parler, la presque totalité de ces abonnés appartient à l'étranger, à l'Allemagne surtout, cette terre classique des fortes études statistiques. Les demandes d'encouragement que votre bureau s'est fait un devoir d'adresser aux diverses administrations publiques, ne sont pas restées sans résultat. La Société est surtout particulièrement redevable à l'éminent ministre qui dirige le commerce, l'agriculture et les travaux publics. Non-seulement, malgré l'extrême exigüité des crédits spéciaux dont il dispose, l'honorable M. Rouher a bien voulu prendre trente exemplaires de notre Recueil, nous laissant espérer une nouvelle et importante souscription à l'ouverture du prochain exercice financier ; mais encore, sur ma proposition, il n'a pas hésité à signer une circulaire par laquelle il a recommandé à la plus bienveillante attention de MM. les préfets le *Journal de la Société de Statistique de Paris*. Espérons que cet appel sera entendu et que le plus grand nombre de ces magistrats abonneront leur préfecture à un recueil essentiellement utile à ceux de leurs agents qui sont appelés à recueillir les nombreuses statistiques demandées par les administrations centrales.

« Le vif désir de votre bureau, Messieurs, est d'obtenir, le plus tôt possible, l'indépendance financière du journal, dans cette pensée que la société, fût-elle un jour réduite à un membre unique, est certaine de vivre le jour où l'existence de son recueil sera complètement assurée. Je viens d'indiquer que ses efforts dans ce sens n'ont pas été tout à fait stériles. En effet, au 30 juin dernier, les 104 abonnements que je viens de mentionner, avaient produit, avec la vente de quelques numéros isolés, et déduction faite des remises aux libraires, la somme de 1,525 fr. Ce chiffre de 104 abonnements est aujourd'hui dépassé, et, bien que je n'aie pas les chiffres exacts sous les yeux, je crois qu'il peut être évalué à 115. Si les prévisions de votre bureau, fondées sur des promesses sérieuses, se réalisent, il s'élèvera, dans les premiers mois de 1862, à 150 environ. A ce moment, les ressources propres au journal couvriront la moitié de sa dépense, évaluée à 3,700 fr.

« Il n'est pas douteux, Messieurs, que si chacun de nous voulait bien faire, dans le cercle de ses relations, quelques efforts pour obtenir de nouveaux souscripteurs, nous ne tarderions pas à réunir et peut-être à dépasser le nombre d'abonnés nécessaires pour que le journal de la Société cesse d'être une charge pour elle. Ce résultat serait encore bien plus rapidement obtenu, si ceux de nos collègues qui ont l'honneur de collaborer aux grands journaux quotidiens, voulaient bien faire profiter notre recueil, par des comptes rendus bienveillants, de la publicité dont ils disposent.

« Le nombre de nos collègues a peu varié depuis la formation de la Société. La presque totalité des 175 membres que j'avais réunis (au prix d'efforts et de démarches dont peuvent seuls se rendre compte ceux qui ont tenté la formation de semblables associations), en font encore partie. Quelques démissions ont eu lieu ; mais elles ont été compensées par un nombre à peu près égal d'admissions nouvelles. Ici

encore, Messieurs, le bureau me charge d'être l'interprète de son désir de vous voir ne négliger aucune occasion de recruter de nouveaux adhérents à la Société.

« Les membres correspondants que nous nous sommes donnés, se sont tous empressés d'adresser au bureau leurs remerciements pour l'honneur qui leur a été fait. Ils ont bien voulu nous promettre des communications statistiques, et, en attendant, quelques-uns vous ont adressé les publications officielles de leur pays.

« La situation financière de la Société, que vous a fait connaître l'excellent rapport de M. le trésorier, peut se résumer ainsi qu'il suit :

« Le total des recettes de l'année finissant le 30 juin dernier, s'est élevé à 4,575 fr.; celui des dépenses à 4,477 fr., ce qui laisse un boni apparent de 98 fr. seulement. Mais il importe de faire remarquer qu'il est dû à cet exercice: 1° une somme de 700 fr., montant de 28 cotisations à percevoir; 2° celle de 37 fr. 50 c., pour abonnements au journal. Les recettes afférentes à notre première année, encaissées ou à encaisser, sont donc de 4,575 fr., + 805 fr. 50 c., ou de 5,380 fr. 50 c., soit un excédant sur les dépenses de 903 fr. 50 c. Mais il est possible qu'à la clôture définitive de notre modeste exercice, cette somme soit atténuée du montant de 5 à 6 cotisations, dont la rentrée devient chaque jour plus problématique.

« Quant au compte de caisse du 5 juin 1860 au 1<sup>er</sup> octobre 1861, il se solde par les chiffres ci-après :

Recettes faites . . . . .	4,749 <sup>f</sup> <sup>c</sup>
Dépenses . . . . .	3,289 80
	En caisse . . . . . 1,459 20

« Toutes les pièces de notre comptabilité, Messieurs, sont à votre disposition. Elles seront déposées chez notre honorable trésorier, M. le D<sup>r</sup> Lehir (rue de la Sourdière, 19), et pourront y être consultées avec la plus grande facilité. Le bureau se flatte qu'elles vous fourniront la preuve de l'extrême économie qui a présidé à toutes ses dépenses. »

M. Millot dépose sur le bureau de la Société : 1° une carte de Paris par régions, d'une forme particulière dont il est l'auteur; 2° une carte de la France, également par régions; 3° une carte de la France dans laquelle les principaux faits économiques sont indiqués par régions, en proportions centésimales; 4° trois tableaux, avec texte et courbes, sur les décès varioliques à Paris, de 1811 à 1817 et de 1817 à 1859.

« En jetant les yeux, dit M. Millot, sur le tableau des courbes, on constate avec satisfaction que celles qui indiquent le mouvement de la population et des décès, confondues d'abord, s'écartent ensuite de plus en plus sensiblement, par le fait de la décroissance du nombre des victimes. Elle est due aux progrès des vaccinations et revaccinations, particulièrement en ce qui concerne le sexe féminin.

« Les tableaux que je soumets à la Société, semblent indiquer que la variole sévit avec une plus grande intensité dans les années de sécheresse que dans les années d'humidité. C'est ce qui paraît résulter des chiffres ci-après :

ANNÉES de sécheresse.	DÉCÈS varioliques.	ANNÉES d'humidité.	DÉCÈS varioliques.	ANNÉES de sécheresse.	DÉCÈS varioliques.	ANNÉES d'humidité.	DÉCÈS varioliques.
1811 . . .	418	1813 . . .	207	1840 . . .	625	1829 . . .	283
1814 . . .	534	1816 . . .	251	1857 . . .	472	1832 . . .	386
1818 . . .	993	1820 . . .	105	1854 . . .	592	1841 . . .	219
1822 . . .	1,034	1821 . . .	272	1853 . . .	497	1845 . . .	206
1825 . . .	2,193	1827 . . .	186	1852 . . .	802	1856 . . .	237
1835 . . .	613	1828 . . .	118	1842 . . .	445	1859 . . .	313

« Si l'on étudie la mortalité variolique par mois, on vérifie que de 31 à 61 p. 100 des décès ont eu lieu dans les mois de janvier, d'octobre, de novembre et de décembre.

« De 1817 à 1830, la première année d'âge est particulièrement atteinte par la mortalité variolique. Plus tard, lorsque le nombre des vaccinations s'est sensiblement accru, ce sont les âges de la virilité (de 20 à 30 ans), qui sont le plus frappés. Il est remarquable que l'on constate des décès varioliques jusqu'à l'âge de 81 ans.

« Le sexe masculin paraît être plus frappé dans le rapport de 51 à 62 p. 100.

« Avant l'annexion des communes suburbaines, le 10<sup>e</sup> arrondissement, où se trouve l'hôpital des Enfants, fournissait le plus grand nombre de décès. Venait ensuite le 12<sup>e</sup>, où les enfants sont très-nombreux, et qu'habitent les étudiants de nos écoles de droit et de médecine. »

*M. Dupuit.* Les faits communiqués par notre honorable collègue seraient beaucoup plus concluants, s'il avait déterminé, pour chacune des années qu'embrasse sa période d'observations, le rapport des décès varioliques à la population. On aurait ainsi pu vérifier si cette mortalité spéciale obéit, comme il y a lieu de le croire, à un mouvement de décroissance marqué.

*M. Legoyt.* Il eût été à désirer, en outre, que, pour signaler exactement les âges, le sexe et les saisons le plus frappés, l'auteur du travail eût rapporté les âges des victimes aux mêmes âges de la population générale, et les sexes atteints à chaque sexe de cette population; enfin qu'il eût réduit les mois au même nombre de jours. Il eût ainsi sensiblement accru la valeur des intéressants documents qu'il a recueillis. Il eût dû, en outre, expliquer ce qu'il entend par années *sèches* et par années *humides*; et, dans le cas où il donnerait ces noms aux années dans lesquelles il est tombé le plus et le moins de pluie, indiquer en regard de chaque année les quantités de pluies qui lui sont afférentes, d'après des observations authentiques. Le rapport des âges et des sexes des varioliques aux sexes et âges de la population générale, eût également dû être fait pour le rapprochement des arrondissements entre eux.

*M. Millot.* L'importance de ces rapports ne m'a pas échappé; mais je n'ai pas eu le temps de les calculer. Ce sera l'objet d'un travail ultérieur.

*M. le docteur Bourdin.* Dans le cours de ma pratique, comme médecin, j'ai eu l'occasion fréquente de constater, contrairement à une opinion très-accréditée, la bénignité relative des années humides. Je citerai, à titre d'exemple, l'année 1860, exceptionnellement pluvieuse, comme on sait, et dont la mortalité paraît avoir été relativement très-faible.

*M. Legoyt.* Je n'entends pas contester l'exactitude de l'observation du préopinant. Je suis également très-disposé à accepter comme réelle l'influence favorable de l'humidité sur la santé publique. Mais je crois que l'exemple qu'il a cité n'est pas concluant, en ce sens que l'année 1860, qui offre, en effet, d'après les documents officiels, un moins grand nombre de décès que les quatre ou cinq précédentes, a eu l'avantage de succéder à une série d'années de forte mortalité et surtout à l'année 1859, signalée par des épidémies meurtrières. Or, il est d'observation générale et par des raisons faciles à comprendre, qu'une forte mortalité est toujours suivie d'une mortalité moindre. En ce qui concerne l'effet hygiénique des temps humides, je citerai un très-remarquable travail sur la matière du docteur Casper, une des notabilités médicales de l'Allemagne. Il se trouve dans le volume qui a pour titre, *Denkwürdigkeiten zur medizinischen Statistik* (Berlin, 1846).

*M. le D<sup>r</sup> Girard de Cailleux.* — Je crois que les brusques changements de température ont encore plus d'influence sur la mortalité, que les temps particulièrement secs ou humides. Il serait fort intéressant, au surplus, de spécialiser l'étude des influences de la température sur la santé publique, c'est-à-dire de rechercher les maladies qu'elles affectent le plus dans un sens quelconque.

*M. Legoyt.* — Je ne suis pas médecin, et, par conséquent, je ne puis prendre part à cette discussion qu'en citant les opinions des hommes spéciaux, ou les faits recueillis dans mon service. Je viens de mentionner un travail du D<sup>r</sup> Casper sur l'action sanitaire des temps humides. Eh bien ! le même médecin a réalisé, dans la mesure de sa pratique, le vœu formé par M. de Cailleux, en cherchant à déterminer les époques climatiques qui voient se produire le plus grand nombre de décès provenant de certaines maladies. C'est ainsi qu'il a cru remarquer que les affections des poumons et du cœur ont le plus souvent dans les mois de mars et avril leur dénouement fatal. Il explique ce phénomène en disant que les malades, après avoir épuisé ce qui leur restait de vitalité à lutter contre l'influence meurtrière de l'hiver, expirent en quelque sorte au seuil du beau temps.

*M. le D<sup>r</sup> Bourdin.* — L'observation de mon confrère, M. de Cailleux, sur l'action dans un sens ou dans l'autre des brusques changements de température, me paraît très-exacte. Il m'est plusieurs fois arrivé, lorsque l'air se chargeait d'électricité, que le temps se couvrait et que, par exemple, un violent coup de tonnerre annonçait un prochain orage, d'apprendre des décès presque subits, et qui, pour moi, étaient surtout déterminés par les modifications survenues dans l'état de l'atmosphère. Il n'est pas rare, en outre, que ces modifications soient annoncées, chez certaines personnes à organisation très-nerveuse, par des douleurs vagues, par des malaises indéfinis, ou par des névralgies très-caractérisées.

*M. le D<sup>r</sup> de Cailleux.* — Parmi les renseignements recueillis par M. Millot, sur les décès varioliques à Paris, celui qui se rapporte aux mois de la plus grande mortalité, a surtout appelé mon attention. Je serais très-disposé à attribuer cette mortalité maxima moins à la rigueur ou à l'humidité de la température, qu'à des chambres trop chauffées et surtout insuffisamment ventilées. Et à ce sujet, je crois qu'il conviendrait de s'entendre sur le vrai sens du mot *humidité* appliqué aux diverses saisons de l'année. En hiver, lorsque le froid est vif, l'air est sec ; lorsque la température baisse, lorsque, par exemple, le dégel se produit, l'air devient humide. Or, c'est surtout à la suite de ces abaissements de température, que j'ai constaté, lorsque je dirigeais l'asile des aliénés d'Auxerre, le plus grand nombre de décès parmi mes malades. Il est d'ailleurs impossible que ce desserrement, cette détente de l'air, qui affecte si sensiblement et si visiblement les corps les plus durs, n'exerce pas sur notre économie, surtout quand la maladie a diminué nos moyens de résistance, une influence profonde.

*M. Lehir.* — Si je ne me trompe, les deux collègues qui viennent de discuter, avec la juste autorité qui est due à leurs connaissances spéciales, la question de l'influence morbide ou salubre des changements de température, sont d'accord pour attribuer au temps humide une action salutaire sur l'économie. Ceci posé, une autre question non moins intéressante s'élève, c'est celle de savoir quelle est la cause de cette action, quelle est sa nature, comment elle opère, quels sont les organes qu'elle affecte de préférence. Mais préalablement, je voudrais que l'observation portât sur les rapports qu'il peut y avoir entre le degré et la durée de l'humidité et l'intensité des phéno-



mènes qu'elle détermine, puis entre l'intensité de ces phénomènes et l'âge et le sexe des individus sur lesquels ils se produisent.

*M. Lejolyt.* — Je hasarderai l'explication suivante, non de l'effet complet, mais de l'un des effets favorables possibles sur la santé publique des temps humides. Il est généralement admis que, parmi les causes de mortalité les plus actives, lorsque les chaleurs sont fortes et continues, figurent, surtout dans les villes, le dégagement de miasmes provenant des matières animales ou végétales en putréfaction, ainsi que la mauvaise qualité des eaux qui, par suite d'une évaporation et d'un échauffement prolongés, perdent de leur pureté. C'est dans cette double circonstance notamment, que nous voyons le plus généralement, éclater les épidémies de dysenterie et de fièvre typhoïde, comme l'année 1859 et l'année actuelle nous en fournissent la preuve; je ne serais pas, en outre, éloigné de croire que, sous l'effet prolongé d'une température très-élevée et persistante, l'air subit, dans ses éléments chimiques, une altération funeste à la santé. J'ajouterai que les fortes chaleurs sont l'occasion d'imprudences fréquentes, le besoin de se procurer à tout prix un peu de fraîcheur déterminant souvent les graves accidents connus sous le nom de *sueurs rentrées*. Enfin, la sécheresse de l'air, en provoquant des soifs ardentes, difficiles à satisfaire, amène une absorption extraordinaire de liquides qui, pris avec excès, ou n'étant pas toujours de bonne qualité, exercent une action délétère sur l'estomac.

Or ces diverses influences morbides n'existent pas dans les temps humides, qui n'exigent qu'une seule précaution hygiénique, une vêtue un peu moins légère que par les temps chauds.

*M. le D<sup>r</sup> de Cailleux.* — Dans une séance précédente, j'ai mentionné les influences telluriques comme exerçant une action puissante sur notre économie. Dans la catégorie de ces influences, il ne faut pas ranger exclusivement celles que dégage le sol, mais encore toutes les forces chimiques ou électriques qui se développent au contact des corps qui nous entourent. Or, l'humidité ou la sécheresse étendent ou resserrent singulièrement le champ de ces forces. J'en citerai une preuve que tout le monde connaît. L'odeur de la térébenthine n'est pas dangereuse par elle-même; mais lorsque la peinture dont elle forme la base, commence à sécher, le peroxyde de plomb se combine avec l'air et produit une véritable intoxication métallique.

*M. le D<sup>r</sup> Bourdin.* — M. Millot, en faisant connaître les résultats généraux des documents qu'il a recueillis sur les décès par la variole, a paru signaler un rapport de cause à effet entre la diminution de ces décès et l'accroissement de ceux que détermine la fièvre typhoïde. Il aurait ainsi, peut-être sans le vouloir, donné gain de cause à une école, numériquement très-faible, mais extrêmement bruyante, qui enseigne que les ravages de la fièvre typhoïde sont dus à la vaccination. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler ici que cette fièvre n'a de nouveau que le nom, et que, très-certainement, elle a sévi tout le temps; son intensité a pu varier, et notamment s'accroître de nos jours (ce que j'ignore complètement); mais s'il en était ainsi, il serait difficile, au milieu des causes de toute nature qui auraient pu amener ce résultat, de distinguer celle qui aurait eu le plus d'efficacité.

*M. Legoyt.* — La nouvelle école médicale dont vient de parler M. Bourdin, se compose en tout de trois personnes, un mathématicien, M. Carnot, ancien officier d'artillerie, et deux médecins, M. Bayard et M. Adelon, médecin de l'hôpital d'une petite ville de province. Ces messieurs m'ont mêlé, bien malgré moi, à la bruyante polémique qu'ils ont soulevée sur l'influence prétendue morbide de la vaccine, à

l'occasion de l'opinion que j'avais exprimée d'une diminution sensible de la mortalité, à tous les âges, dans le dix-neuvième siècle comparé au précédent. Comme cette diminution, que je tiens pour très-réelle, et que l'on peut démontrer mathématiquement, était l'argument le plus redoutable que l'on pût opposer à leur thèse, ils ont très-vivement attaqué les preuves statistiques que j'en avais données, et ont fini par me signaler, par une lettre adressée au ministre sous les ordres duquel j'ai l'honneur de travailler, comme tronquant les documents officiels, dans l'intérêt de l'opinion de l'innocuité de la vaccine. L'école vaccinophobe insistait, avant tout, sur ce prétendu fait, que, par suite de l'application de la découverte de Jenner, les décès d'adultes étaient devenus plus nombreux qu'à l'époque où la variole régnait en souveraine. C'est une assertion toute gratuite que rien ne justifie. Si, en effet, on compare avec celles du dix-neuvième siècle, pour des périodes de paix, les tables mortuaires, en très-petit nombre, et toutes locales, recueillies pour le dix-huitième siècle, par Buffon, Dupré Saint-Maur, Moheau et de Monthyon, on ne constate nullement dans les premières une prédominance des décès d'adultes. Mais quand il en serait autrement, qu'en conclure raisonnablement ? une seule chose, à mon avis, c'est que, le nombre des individus qui arrivent à l'âge adulte étant plus considérable aujourd'hui qu'à aucune autre époque, et la mortalité étant, en définitive, toujours proportionnelle au nombre des vivants d'un âge quelconque, les âges adultes doivent donner plus de décès aujourd'hui qu'autrefois. Il est, d'ailleurs, une circonstance particulière, et tout à fait étrangère à l'action bonne ou mauvaise de la vaccine, qui détermine, dès à présent, un accroissement marqué de la mortalité à l'âge viril, c'est le progrès des agglomérations urbaines, c'est l'émigration adulte dans les grandes villes. Ces villes ayant, par des raisons qu'il est inutile d'énumérer ici, une loi de mortalité spéciale, incomparablement moins favorable que les campagnes, il est évident que, si le mouvement continue, on aura avant peu, on a même déjà, une mortalité considérable aux âges élevés. Mais, encore une fois, la vaccine aura été complètement étrangère à ce regrettable résultat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---